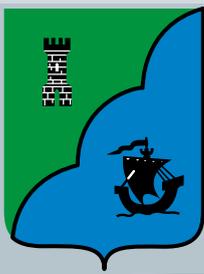


Janvier 2022



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS  
n°80

# L'ÉCHO

de Bel Air



## Le Monument aux Morts trouve sa place

Photo L. Frézois

# T

out au long de ces deux dernières années marquées par la crise sanitaire dont les conséquences ont bouleversé nos vies et nos organisations, nous avons essayé de continuer d'agir pour que le « bien vivre ensemble à Navès » puisse perdurer.

Malgré les contraintes deux moments de convivialité ont pu être organisés, avec obligation du pass sanitaire mis en place par l'état, ainsi ont pu se tenir le repas des aînés et une soirée « Fête de la bière » organisée par le comité des fêtes.

Malheureusement la situation s'étant aggravée depuis, cette année encore la cérémonie des vœux n'aura pas lieu. J'en suis vraiment désolé mais l'application des recommandations de la Préfète et la prudence restent de mise.

Cette année 2021 qui vient de s'écouler, au rythme des variants, la physionomie de notre village a changé avec la fin de la construction de la nouvelle mairie et de la bibliothèque-médiathèque, le déplacement du monument aux morts et sa mise en valeur, avec la belle réalisation de nos employés communaux, Aymeric et Joël. Mais aussi l'aménagement du parvis devant l'église et des espaces vert. Merci aux associations qui ont contribué à cet embellissement en offrant aux habitants de la commune un aménagement paysagé qui s'intègre parfaitement à l'ensemble.

Les travaux sur la commune vont continuer en 2022, par l'achèvement de la campagne « Eclairage Public ». En partenariat avec le SDET, Navès va devenir une des premières communes du Tarn à bénéficier d'un éclairage économique et écologique. Actuellement sur le centre bourg – Fontcouverte et Bel Air, ce changement se prolongera sur les secteurs de Galiou - Barginac puis Montespieu - Sallepioussou.

Les travaux de la route de la Bronde ont pris un peu de retard, dû aux études de sol qu'il a fallu réaliser afin de finaliser ce projet. Ce sera chose faite durant cette année 2022. D'autres opérations de réfection et de sécurisation des voies de circulation de la commune vont faire l'objet d'une étude afin d'y limiter la vitesse et de les sécuriser.

Malheureusement toute la commune n'est pas encore totalement desservie par la fibre car tout n'a pas pu être réalisé comme je l'aurais souhaité, non par le fait de la crise, mais par le manque d'implication de l'opérateur XP Fibre (ex SFR FTTH). Nous allons nous y attacher et rappeler fermement à cet opérateur la date butoir de juin 2022.

Je vous avais informé, via l'application « Panneau Pocket », du cambriolage de l'atelier municipal. Lors de ce méfait le camion de la commune a été volé ainsi que de l'outillage électroportatif (montant du vol estimé 60 000€). J'en appelle à votre vigilance et votre coopération en n'hésitant pas à signaler tout mouvement suspect de véhicule ou de personnes auprès de la Gendarmerie de Labruguière. (05.63.50.78.20 ou le 17).

Actuellement nous n'avons plus de camion et son remplacement va prendre du temps. Cela va engendrer des désagréments pour les employés qui devront faire sans, dans leurs tâches quotidiennes. L'atelier va faire l'objet de réparations et de mise en sécurité suite à cet événement.



**Pierre CALMELS**  
Maire de Navès

“ Je vous présente en mon nom et celui de tous les membres du conseil municipal mes meilleurs vœux, de santé, de prospérité et de liberté retrouvée pour cette nouvelle année. Bonne et heureuse année 2022.”

« La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent »  
Charles de Secondat, baron de Montesquieu.

## ▼ Aménagement

# Nouvel emplacement du Monument aux Morts



Suite à l'aménagement du centre du village, la question s'est posée en conseil municipal, sur le déplacement du Monument aux Morts de la commune.

Un conseil des sages, rassemblant les anciens combattants de la commune, notre ancien Maire ainsi que les membres de l'association des anciens du 8e RPIMa, a débattu et approuvé la délocalisation du Monument aux Morts.

C'est ainsi que le monument a été démonté, transféré vers les ateliers de la commune où les employés municipaux se sont affairés à sa rénovation.

En novembre, il a pris place au niveau de la façade sud de la nouvelle Mairie posé sur un socle bâti en régie avec des pierres de Navès, issues de la démolition du presbytère. Ce socle est le fruit d'un travail d'équipe, Aymeric et Joël ont réalisé grâce à leur implication et leur dévouement cette tâche qui leur a été confiée. Bravo pour cette réalisation !

Lors du dépôt de gerbes commémorant l'Armistice de 1918 qui met fin à la première guerre mondiale, ce nouvel emplacement a pu être inauguré. (voir page suivante).



Les employés municipaux ont rebâti un socle en pierre de Navès sur lequel a été érigé le Monument aux Morts.

## ▼ Inauguration

# Une mairie aux allures contemporaines

C'est sous un soleil radieux, le 18 décembre 2021, que la journée inaugurale de la nouvelle mairie a démarré. Chacun a pu contempler cette bâtisse de l'extérieur grâce à la présentation de Monsieur Albert, l'un des architectes de la SARL aaa en charge de ce projet.

Faisant partie intégrante du projet, la nouvelle bibliothèque a été érigée en contrefort de l'église.

Dans le cadre des règles sanitaires, la cérémonie s'est déroulée en effectif réduit, en présence d'officiels parmi lesquels le député, Jean Terlier représentant l'Etat, les Sénateurs Philippe Bonnacarrère et Philippe Folliot, le Président du conseil départemental Christophe Ramond, les conseillers départementaux Isabelle Espinosa et Christophe Testas, le premier vice-président de la CACM Olivier Fabre ainsi que le Lieutenant Soudet et le Major Patin, représentants de la gendarmerie



Le maire, Pierre Calmels, entouré des élus a inauguré la nouvelle mairie le samedi 18 décembre.

de Labruguière. Etaient excusés la Présidente de la région et le Président des Maires du Tarn. Marc Cousinié, qui a initié le projet en 2015 lors de sa dernière mandature et les membres du Conseil Municipal ont pu également assister au traditionnel coupé de ruban sur le nouveau parvis.

Une fois à l'intérieur, les invités, guidés par le Maire Pierre Calmels, ont découvert des locaux fonctionnels et modernes. Et, dans la salle des cérémonies, devant près d'une trentaine de personnes, il a ouvert le bal des discours. Puis, c'est autour d'un court moment de convivialité que la pe-

tite assemblée a clôturé l'événement et où la municipalité a reçu les éloges de tous les invités. Enfin, aux allures contemporaines et placé sous le signe de l'écologie, ce nouvel édifice accompagnera fièrement la commune de Navès. À bientôt dans votre Mairie.

## Commémoration du 11 novembre

Pour la 103ème cérémonie anniversaire de l'Armistice de 1918, ce sont réunis autour du Monument aux Morts de Navès, les élus locaux, un piquet du 8ème RPIMA, une délégation de pompiers de Labruguière, des anciens combattants, des habitants de la commune parmi lesquels des élèves de l'école primaire.

Devant cet auditoire et le maire Pierre Calmels, le député Jean Terlier a procédé à la lecture du texte écrit par Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat.

Après le dépôt des gerbes, les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise sous les yeux attendris de la population. La participation des écoliers constitue une formidable leçon d'éducation civique et citoyenne. Une fois l'hommage rendu à l'ensemble des soldats morts pour la France, une visite d'une partie de la nouvelle Mairie a eu lieu. S'en est suivi un moment d'échange avec les administrés dans le respect des gestes barrières.



Le traditionnel coupé de ruban.

## Repas des Aînés



Présentation du Conseil Municipal devant les convives.

Le dimanche 14 novembre 2021 à la suite de la commémoration de l'Armistice, la municipalité a offert un repas, servi par le traiteur Algans, aux Aînés de la commune. Malgré l'obligation de présenter un Pass sanitaire, une centaine de convives était réunie. L'après-midi a été animé par un spectacle présenté par André Barbara mettant en scène deux artistes. Alexis, auteur, compositeur, interprète et aussi comédien qui a également chanté

avec Charles Aznavour, Patrick Bruel et pleins d'autres encore accompagné de Martine Viala, une ancienne cantatrice du Capitole de Toulouse. L'assemblée a assisté à un spectacle de qualité intitulé « Le temps des légendes » qui reprenait un répertoire choisi dans les années 40, 50 à 70. A l'unanimité les Navessols ont apprécié cette journée la qualifiant de chaleureuse et pleine de partage, très satisfaits de se retrouver.

## L'école numérique

La Mairie a décidé de fournir aux élèves du cycle 2 une malette pédagogique constitué de 10 tablettes android et d'un poste pour leur professeur.

Cet équipement inclut un logiciel de supervision, NetSupport School dans un environnement Windows, les enseignants disposent d'un éventail d'outils pour offrir un enseignement permettant d'interagir avec les élèves, tout en garantissant leur sécurité en ligne et le bon déroulement des cours.

L'école de Navès remplit les conditions établies par l'état ce qui lui permet de bénéficier d'une aide financière de l'éducation nationale à hauteur de 70%.

D'un coût global de 5 498€ TTC, le reste à charge pour la commune étant de 1 649€.

### Direction école

Il est également prévu d'équiper le directeur de l'école d'un PC portable pour un coût de 911€. En effet, ce dernier utilisait jusqu'à présent son équipement personnel.



## Décorations de Noël écologiques

Les employés municipaux ont fait preuve d'imagination aidés par des tutoriels, ils ont réalisé à l'aide de rondins de bois, de branchage, de paille, de tissu de belles scènes à l'esprit naturel.

Une décoration de Noël extérieure écolo qui donne une ambiance chaleureuse et totalement originale.

Ces réalisations issues des trésors de la nature respectent l'environnement et réduisent les coûts, elles ont bien plu, merci aux concepteurs qui ont osé.



### Appel à Artistes

Le second trimestre 2021 a vu naître notre nouvelle Mairie.

L'équipe municipale réfléchit maintenant à sa décoration intérieure.

La raison pour laquelle, elle invite tous les artistes de la commune à se manifester en Mairie afin de proposer leurs réalisations. Des oeuvres en lien avec les symboles de la République ou représentatives de Navès sont envisagées.

Venez nombreux nous rencontrer!

L'équipe municipale



## Nouvelle allée au cimetière



Tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il s'agit d'une notion très large qui regroupe les personnes en situation de handicap mais aussi celles gênées dans leurs mouvements et leurs déplacements en général.

Les lieux publics en font également partie.

Dans ce contexte, la municipalité se devait d'intervenir au niveau du cimetière.

Les travaux réalisés s'inscrivent dans cette politique d'aménagement afin d'en améliorer l'accessibilité.

Pour cela, Cédric TP a refait l'allée principale en bicouche afin de permettre aux personnes concernées de façon permanente ou provisoire, de circuler dans l'enceinte plus aisément.

**RESTEZ INFORMÉS en temps réel grâce à PANNEAUPOCKET, l'application qui vous permet de recevoir l'actualité de votre commune**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1
- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de données personnelles.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous permet de recevoir une lettre email, cliquez sur "Ajouter votre email"



Attention !  
Nouveau N° de téléphone  
**05 63 70 22 18**

## Secrétariat de Mairie :

### Horaires

Tél. : 05 63 70 22 18

Fax : 05 63 71 10 39

### Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00 - Fermé l'après-midi

Mardi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

Mercredi Fermé

Jeudi Fermé le matin - 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

[www.ville-naves.fr](http://www.ville-naves.fr)

## Etat civil

### Reconnaisances avant naissance

- LAFON Pierre-Alain et CHAPPERT Marjorie

### Naissances

- CHEVALIER Léo, Jean, René le 3 juillet à Castres

- ALQUIER Léo, Tom, Marcel le 30 juillet à Castres

- VILARROCHA Elio, Bernardo, Martial le 15 août à Lavaur

### PACS

- DE MONTEIRO MARQUES Emilie et CHEVALIER Thomas le 12 juillet

- POMIER Claie et RASTOUL Olivier le 16 juillet

- MOREIRA Rachel et LEGUEVAQUES Xavier le 27 août

- BOUTIÉ Amandine et LABIT Paul le 27 août

- FISCHER Sarah et PASARIN Charly le 24 septembre

- ZACCARON Coralie et GILLI Mathieu le 19 octobre

### DÉCÈS

- BELLI Nadège, Marie-Bénédicte, Henriette le 28 novembre à Castres

### Permanence assistante sociale

Elisabeth Richard

### Maison du Département

Maison des Administrations  
Place du 1<sup>er</sup> Mai à Castres

Tél. : 05 63 62 62 00

Permanences sur rendez-vous  
à la mairie de Saïx :

• Mardi matin de 9h à 12h

• Jeudi après-midi de 14h à 16h

## Archives municipales

# Vers une gestion optimale

La gestion des archives publiques est encadrée par des dispositions légales engageant la responsabilité civile et pénale des élus et des fonctionnaires des collectivités territoriales. L'article L211-2 du code du patrimoine, stipule que « la conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche. ». Les élus de Navès, face à l'exigence de l'archivage, ont décidé de faire appel au Centre de Gestion du Tarn qui propose de mettre à disposition l'archiviste du service d'aide à l'archivage, afin de dresser l'état des lieux et les actions nécessaires pour une gestion optimale des archives.

Cet état des lieux s'est déroulé le 19 février 2021, en présence de Catherine BOUSQUET, faisant un état sommaire de la situation des archives. Ce qui a permis d'établir une proposition d'intervention chiffrée pour la mise en place d'un dispositif d'archivage efficace et conforme à la réglementation. L'ensemble du fonds à traiter représentait 50 mètres linéaires de boîtes et classeurs.

Ce fonds composé des archives de la commune (35 mètres linéaires) et du Syndicat des eaux Saïx-Navès (15 mètres linéaires) était conservé au niveau de l'ancien accueil-secrétariat et dans un local équipé de rayonnages en bois.

### Traitement documentaire :

Les archives ont été évaluées vis-à-vis de leur durée légale de conservation et ont été organisées suivant le cadre de classement de 1926 applicable aux archives communales : administration générale, état civil, population, agriculture, impôts et cadastres, budget-comptabilité, personnel, marchés-travaux... Ce classement a été aménagé en collaboration avec la Mairie, en tenant compte



Installation des boîtes dans la salle des archives nouvelle mairie.

de nos souhaits et de nos besoins.

### Outils de gestion :

Après ce traitement, un inventaire exhaustif a été dressé, et il sera régulièrement mis à jour, permettant d'identifier et de localiser avec précision les documents d'archives lors de futures recherches. Les documents à éliminer font donc l'objet d'un bordereau d'élimination soumis au directeur des Archives Départementales du Tarn pour visa. Le bordereau d'élimination recense tous les documents dont la durée légale de conservation est échue.

### Salle d'archives :

Dans la nouvelle Mairie, une salle unique est dédiée à la conservation de toutes les archives.

### Conditions tarifaires :

Le Centre de Gestion 81 pratique une tarification des prestations d'intervention à l'heure, 50€.

Cette intervention a nécessité 105 heures pour la commune (5 250€) et 35 heures pour le Syndicat des Eaux (1 750€).



Les archives de l'ancienne mairie.



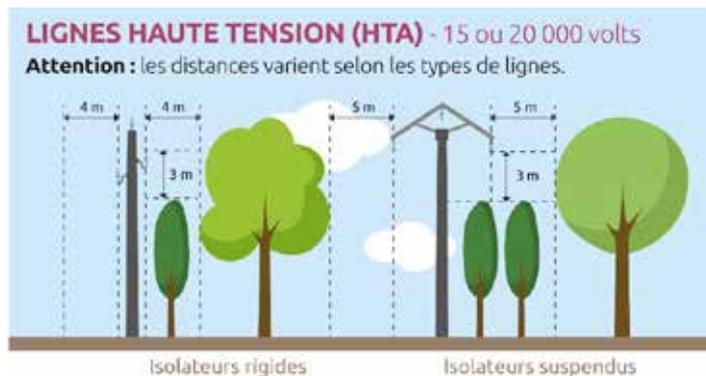
L'archiviste a procédé à un état des lieux.

▼ **Elagage d'arbres**

# Responsabilités aux abords des lignes électriques

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Pour assurer la qualité de la fourniture de l'électricité et garantir la sécurité des personnes et des biens, il est nécessaire de garder à distance la végétation vis-à-vis des lignes électriques.



La norme NF C 11-201 décrit les distances minimales de sécurité à respecter entre la végétation et le réseau électrique.

À titre indicatif : zone d'emprise, extraits de l'arrêté ministériel du 17/05/2001



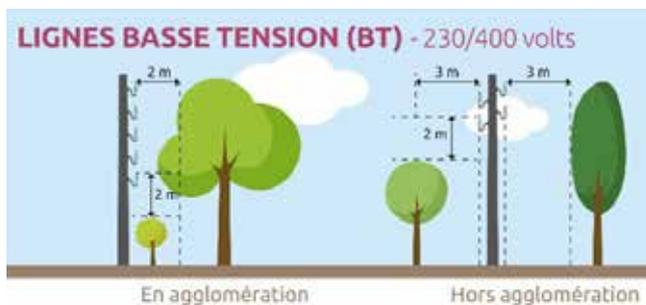
LES RESPONSABILITÉS		
Position de l'arbre		Responsabilité de l'élagage
En domaine privé	En domaine privé	L'élagage est réalisé par Enedis à sa charge. <b>NB :</b> Si la plantation de l'arbre est postérieure à sa charge, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres sur sa propriété.
En domaine privé	En domaine public	<b>1<sup>er</sup> cas :</b> la végétation ne rentre pas dans la zone d'emprise, l'élagage est à réaliser par le propriétaire de l'arbre en respectant les « 6 règles de sécurité » énoncées ci-dessous. <b>2<sup>ème</sup> cas :</b> la végétation est dans la zone d'emprise, les travaux sont réalisés par Enedis pour des raisons de sécurité, le coût de l'élagage est à la charge du propriétaire de l'arbre (Article 10 du contrat de concession type S Autres Travaux).
En domaine public	En domaine public	<b>1<sup>er</sup> cas :</b> l'élagage est à réaliser par Enedis à sa charge, dans le cadre de son programme d'entretien. <b>2<sup>ème</sup> cas :</b> la collectivité concédante souhaite par opportunité réaliser cet élagage, celui-ci est à la charge de la collectivité, en respectant les « 6 règles de sécurité » énoncées ci-dessous. La mise en sécurité électrique de l'ouvrage (mise hors tension) reste à la charge d'Enedis.

## Les 6 règles de sécurité

- 1 Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3m des lignes.
- 2 Faire une DT-DICT<sup>1</sup> auprès d'Enedis en cas d'intention de travaux d'élagage à proximité d'une ligne électrique.
- 3 Ne jamais toucher une ligne, ni une branche ou arbre tombé sur une ligne, mais prévenir le service dépannage<sup>2</sup> d'Enedis.
- 4 Ne pas planter ou laisser pousser des arbres aux abords d'ouvrages électriques.
- 5 Ne pas faire de feu sous les lignes.
- 6 Informer le service dépannage<sup>2</sup> en cas d'arbre ou branche menaçant.

Pour votre sécurité, il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue.

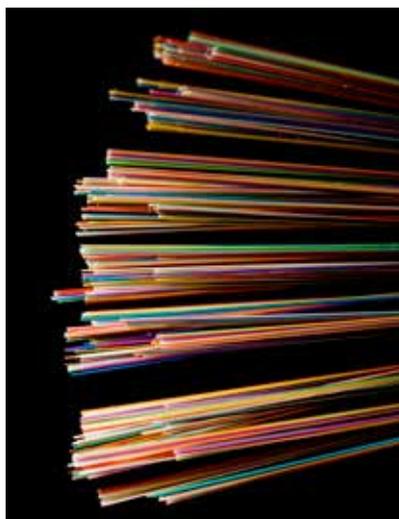
(1) Pour une déclaration DT-DICT : [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)  
(2) Service dépannage : 0 972 675 081



# Le déploiement de la fibre continue

La fibre est en cours de déploiement sur la commune par l'opérateur d'infrastructure XpFibre (anciennement SFR FTTH). Le Centre Bourg et le hameau de Montespieu/Salepieussou sont déjà éligibles depuis fin août. Les études sont encore en cours pour relier le secteur du Chemin des Carrières, Chemin des Crêtes, Barginac, Galiou.

Il est à noter que l'opérateur a, dans un premier temps, pour priorité (et engagement légal) de déployer la fibre en priorité sur les adresses existantes au 1er janvier 2020. Passée cette phase de déploiement initiale pouvant aller jusqu'au 30 juin 2022, le déploiement sur les nouvelles adresses sera effectué en suivant.



Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site des opérateurs commerciaux proposant la fibre sur la commune, à ce jour Orange et SFR. Ce test vous permettra de vérifier :

- 1 Que votre adresse est bien renseignée dans les bases de données des opérateurs
- 2 L'éligibilité de votre adresse

Un test est également disponible sur le site de l'opérateur d'infrastructure (<http://www.sfr-ftth.com/>) mais ne comporte que les adresses raccordables ou prochainement raccordables à la fibre. Si votre adresse n'apparaît ni sur le site des opérateurs commerciaux (SFR/Orange) ni sur le site de l'opérateur d'infrastructure (SFR FTTH) vous pouvez vous renseigner sur la FAQ : <http://www.sfr-ftth.com/foire-aux-questions/> Vous pouvez également poser des questions en cas d'adresse inexistante sur les sites (nouvelle ou mal référencée) sur le formulaire de contact : <http://www.sfr-ftth.com/pagecontact/>

## ▼ Pétanque

# En attendant une activité normale

La reprise des compétitions en juin a permis de définir les champions du Tarn triplettes féminines, masculins, promotions et vétérans et doublettes mixtes, les seuls championnats de France qui ont eu lieu en 2021.

Cette année seule l'équipe Myriam Teste et Olivier Coubès est parvenue en quart de finale du championnat départemental.

Nos équipes inscrites en championnats des clubs seniors et féminins se maintiennent, malheureusement celle des vétérans, qualifiée en régional n'a pas réussi à se maintenir et reviendra en départemental.

L'équipe participant au championnat des clubs provençal s'est qualifiée pour les phases

finales le 11 juillet à St Juéry, a perdu en finale au départage contre Labruguière mais a participé aux phases régionales à Castanet les 11 et 12 septembre. Seule l'équipe « open » CRC2 (championnat régional club 2) a terminé invaincue et accède au CRC1. Elle participera aux phases finales au boudrome de Labruguière le 28 novembre.

L'équipe qui a joué la coupe de France s'est inclinée à Balma le 17 octobre lors du premier tour régional après de très bonnes prestations en départemental.

La bonne prestation du club à la coupe du Tarn s'est achevée le dimanche 14 novembre à la 3e place sur le podium.

En coupe du Tarn vétérans, le match perdu contre Brassac le



L'équipe coupe du Tarn vétérans.

25 octobre met un terme au bon parcours de notre équipe.

Nous espérons retrouver une activité normale l'année prochaine et pouvoir reprogrammer notre loto.

La présidente

Notre club est à nouveau en deuil, notre ami **Narcisse Da Costa** nous a quitté le 5 novembre, un hommage lui a été rendu lors de notre assemblée générale du 19 décembre.



L'équipe féminine.



L'équipe CRC Open.

## ▼ MJC

# Bonne ambiance malgré la crise

L'année 2021 se termine dans une bonne ambiance, malgré les aléas de la crise sanitaire.

Notre assemblée générale a eu lieu le 24 septembre il y a eu un changement au bureau, Michel Viala est maintenant notre nouveau président et Laetitia Holmière est notre vice-présidente. Nous avons eu aussi le départ de Gérard Chappert et de Régine Ba-

tut, nous les remercions pour leur implication au sein de notre MJC. Le nombre d'adhérents est de 200 alors qu'il y a deux ans nous étions presque 300.

Toutes les activités ont été reconduites avec l'obligation d'avoir le Pass sanitaire.

Cette année encore nous n'avons pas pu faire le loto ni la fête de la MJC et notre traditionnel réveillon

du nouvel an n'a pu être réalisé.

Cette année 2021 nous ne pouvons pas vous donner des résultats de nos sportifs du Badminton car il n'y a pas eu de championnat.

Mes remerciements s'adressent au maire, Pierre Calmels, et son conseil municipal, aux employés municipaux, aux élus, à la fédération des MJC du Tarn

pour leur aide et leur soutien.

Le Président, le conseil d'administration et moi-même nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 qu'elle vous apporte joie bonheur et santé, que nous puissions nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

La Directrice  
Patricia Pauthe

## ▼ Chasse

# Une restauration de mare par le projet MiLeOc

2021 aura été une année très perturbée par la pandémie ; ainsi le moment convivial qu'est le repas annuel des chasseurs, n'a pu avoir lieu.

Cependant, nous remercions notre cuisto Jean Claude Cavallès, pour la préparation de barquettes de civet de gibier, appréciées de tous les intéressés qui ont pu en profiter.

Toutefois, les actions en cours (suivi des perdrix rouges, réintroduction des faisans communs et obscurs, plan de chasse lièvre, implantations d'égrainoirs et de réserves d'eau) ont pu être maintenues.

Attention !!

Le sanglier reste trop présent sur notre commune, ce qui a pour conséquence de provoquer de nombreux accidents de voiture la nuit.

Cette année, la Société de chasse de Navès a participé au programme MiLeOc au travers d'un recensement des mares situées sur la commune de Navès. Douze mares ont été recensées. MiLeOc est un projet régional conduit et animé par les Fédérations des chasseurs et leurs partenaires. Ce projet est soutenu par l'Europe, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération nationale des chasseurs. Le projet MiLeOc vise la connaissance et la remise en état des Milieux Lenticules en Occitanie, c'est à dire



Exemple de mares restaurées par MiLeOc.

des écosystèmes d'eaux calmes à renouvellement lent (mares, lacs, étangs, marais...) et autres milieux dits humides tel que les tourbières ou les prairies humides.

Ces milieux humides profitent à la fois à l'homme et aux nombreuses espèces qui les fréquentent. La faune sauvage uti-

lise ces milieux comme refuge, pour s'abreuver et pour s'alimenter.

Dans le Tarn, quatre mares vont bénéficier de ce programme dont une sur notre commune. Ainsi avec l'aimable accord de son propriétaire Denis Chappert, le soutien de la municipalité et en association avec la

Fédération des chasseurs du Tarn et ses partenaires (CPIE...) celle-ci sera restaurée.

Un gros débroussaillage, un léger curage et une reprise des berges lui redonneront son attractivité originelle

Serge Poustomis  
et Guy Saumade

## Le cadeau des associations

Les associations de la commune ont également perçu en 2020 - 2021 la subvention que la Mairie leur attribue.

La crise sanitaire et les restrictions mises en place par l'état ont engendré une diminution des dépenses de ces associations Navessoles. Certaines, le Comité des Fêtes, la MJC, le Pétanque Club, l'APEN, le Club des Aînés, la Chasse ont décidé de remercier la générosité de la Mairie en offrant à la commune un aménagement paysager.

C'est ainsi qu'un olivier et un parterre d'arbustes ont été plantés à proximité de l'église pour le plus grand plaisir des yeux de tous.



### Date à retenir

Sous réserve des directives liées au COVID qui pourraient s'appliquer à cette date pour cette manifestation.



Le traditionnel Festival "Autant de Blues" est prévu du 3 au 5 février 2022 à Castres, Calmon, Boissezon, Labruguière et Payrin-Augmontel. La soirée d'ouverture aura lieu à Navès le **jeudi 3 février à 18h à la salle Georges Prêtre** avec Le jeune guitariste lyonnais Théo Charaf qui chante un folk-blues acoustique inspiré de Bob Dylan, Neil Young et des grands bluesmen.

## ▼ Comité des fêtes

# La reprise... enfin...d'année

**N**ous avons repris les festivités, comme promis, avec la soirée Navessole du 20 Novembre.

Cette soirée organisée autour de belles assiettes de Tapas, de bière et de vin avait pour but de se retrouver. Et en effet, après un temps de pause qui pesait sur tout le monde, nous avons réussi tous ensemble ce redémarrage.

Nous étions plus de 90 participants à manger et chanter dans une ambiance qu'il fut bon de retrouver.

Cette soirée faite de nouvelles rencontres, de retrouvailles, de convivialité et d'esprit festif a été un vrai succès grâce à vous toutes et tous.

Nous avons besoin de retrouver cette ambiance pour remettre le comité dans une dynamique pour l'avenir.



Pour 2022, nous espérons pouvoir organiser plusieurs événements tout au long de l'année.

Au programme, nous avons tout d'abord pour projet d'organiser une soirée « les bronzés font du ski » début février. Cette soirée devrait nous permettre de profiter des froides températures

pour nous vêtir de nos plus belles tenues hivernales (une récompense sera même prévue pour la plus « belle »). La tournée des gâteaux se déroulera une nouvelle fois cette année en dehors de la fête et sera réalisée fin juin (normalement le 25 juin).

Enfin la traditionnelle fête de notre village sera un peu modifiée et se tiendra dans la période habituelle du 3ème week end d'août.

Comme toujours le comité des fêtes a besoin de monde, nous espérons vous voir nombreux, que ce soit pour partager des bons moments ou apporter des idées et de l'énergie pour notre village.

### HOMMAGE :

Le comité des fêtes de Navès tient à rendre un hommage à **Nadège Belli** décédée en cette fin d'année 2021, nos pensées vont à sa famille ainsi qu'à son fils.

En souvenir des bons moments que nous avons partagés ensemble.

## ▼ Génération Mouvement

# Des moments conviviaux malgré le contexte



**C**ette année 2021 nous a permis de nous retrouver avec joie après ce contexte difficile lié à la Covid 19.

Le repas des aînés de fin d'année, moment convivial et attendu de tous, a pu se dérouler dans de bonnes conditions après le contrôle du pass sanitaire des convives.

Les personnes présentes ont pu mettre en éveil leurs papilles pour déguster le bon repas de Noël servi par la famille Jassens (O Bonnes Saveurs).

L'après midi s'est terminée par les jeux de société qui, pour certains est une véritable parenthèse de détente.

Nous espérons vous retrouver

plus nombreux en 2022 pour continuer à partager ces moments agréables qui combent la solitude des derniers mois.

Nous vous donnons rendez-vous donc l'année prochaine et nous souhaitons qu'elle vous soit plaisante.

N'oubliez pas notre Assemblée Générale le mercredi 16 février 2022.

Le président  
Jean François Sargueux



## ▼ Moto club Navès Castres

# De belles perspectives

**C**'est avec de la satisfaction et un regain de motivation que le moto club a clos cette année 2021.

En effet, cette fin de saison se termine sur une note positive avec la reprise normale des entraînements les 1er, 3ème et 5ème dimanche de chaque mois.

C'est toujours un plaisir de partager la passion du moto cross avec les riverains qui viennent faire un petit coucou le dimanche et échanger quelques mots de sympathie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et organismes qui nous ont soutenus tout au long de cette année. Ainsi que la commune de Navès dans son intégralité.

C'est avec de beaux projets et de belles perspectives à venir pour l'année 2022 que l'ensemble de l'équipe souhaite à ses sympathisants et à l'ensemble de la commune une bonne année.

Kevin, Eugénie et Théo



▼ Montespieu

# La fête des voisins



La fête des voisins de Montespieu a eu lieu le 16 octobre 2021, réunissant des habitants heureux de pouvoir se retrouver autour d'un repas convivial. Ils ont levé avec enthousiasme le verre de l'amitié.

▼ Téléthon

## Plus de 2 000€ de dons divers

Les associations de la commune de Navès vous ont proposé cette année diverses animations. Au stand Téléthon tenu le vendredi 3 décembre, vous avez pu découvrir un étal de gâteaux, des objets relatifs au Téléthon ainsi que des articles de couture confectionnés par l'atelier couture communal.



De plus, le concours de belote, la contribution de Pizz'A Nico, la vente du Pumpet de « chez Rachat », la randonnée nocture et pour finir la Fabounade de Nicole & Marc tant appréciée ont rapporté la somme de 2443 euros.

Les associations Navessoles vous remercient vivement de votre participation.



▼ APEN

## Des idées et des projets



En ce début d'année, notre motivation à organiser de nouvelles actions et manifestations s'accroît. Après ces temps difficiles, nous espérons voir le bout du tunnel et vous apporter, par nos actions, la convivialité qui nous a tant manqué ces derniers temps.

Depuis le mois de septembre où s'est déroulé notre assemblée générale, à laquelle, nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux membres, nous travaillons d'arrache-pied pour vous concocter une superbe année riche en manifestations et rendez-vous.

C'est avec succès que le 22 octobre nous avons organisé un Halloween dans les rues du village au grand bonheur des enfants de l'école. Parents et enfants ont pu profiter d'un moment de partage

et d'échange. Nous remercions toutes les personnes présentes pour leur participation et profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des villageois de Navès ayant contribué à la réussite de ce bel évènement.

Nous espérons avoir la possibilité prochainement de vous retrouver tous pour un autre moment de convivialité. Nous avons beaucoup d'idées et de projets qui ne demandent qu'à se réaliser.

Espérons que cette année 2022 qui approche soit plus propice pour l'organisation de manifestations.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2022.

A chaque jour un nouveau but ; Et nous espérons le poursuivre ensemble

## ▼ Ecole

# Avec le Blob, des apprentis scientifiques



Les CM1-CM2 autour des joueurs du Castres Olympique Florent Vanverbergh et Antoine Bouzerand pour la dictée E.L.A.

Chaque année, après de belles vacances estivales, les petits et les grands prennent le chemin de l'école avec l'excitation de retrouver ses camarades, de rencontrer des nouveaux élèves, de découvrir une nouvelle classe... L'année scolaire a débuté le jeudi 2 septembre avec 65 élèves. L'équipe enseignante a légèrement changé durant les grandes vacances avec le départ de Marie Martin et l'arrivée de Laura Donné (chaque mardi) pour la classe des maternelles. Lucie Sliva est avec les élèves de la Petite Section à la Grande Section (les lundis, jeudis et vendredis) accompagnée par Roselyne Delord, ATSEM. Sandrine Cauquil, est en charge des élèves de CP, CE1 et des CE2 comme l'an passé et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, a sa classe des CM1 et CM2. Laëtitia Villajos nous aide et accompagne durant les séances d'Éducation Physique et Sportive les mardis et les jeudis. Myriam Teste s'occupe de la cantine, de la garderie et de l'entretien. Depuis le début de crise sanitaire, nous nous adaptons régulièrement aux directives du Ministère de l'Éducation Nationale. Les élèves, à partir du CP,

portent un masque tout comme les adultes de l'école depuis la rentrée de septembre. Notre département a connu une période assez calme avant les vacances de la Toussaint ; les élèves ont pu aller à l'école sans le masque. Malheureusement, la situation s'est dégradée et au retour des vacances, et nous sommes revenus à la même situation qu'au début d'année. Cela peut être contraignant pour certaines activités mais les enfants se sont très vite adaptés, bravo à eux !

Les classes participeront à plusieurs projets qui compléteront un travail commencé en classe. Comme depuis plusieurs années, l'école est inscrite au prix des « Incorruptibles » pour lequel les élèves vont lire une sélection de livres sélectionnés par un jury. Après la lecture de cette dernière, les élèves vont voter pour leur livre préféré, et le résultat du vote sera comptabilisé à l'échelle nationale. Avant les vacances de la Toussaint, pour finir le travail en sport sur la course de durée et course de vitesse, les élèves ont participé au désormais célèbre et attendu « cross de l'école » le vendredi 15 octobre. Cette course s'est faite au profit de

l'opération E.L.A. « Mets tes baskets et bats la maladie ». Les élèves ont récolté 200 € pour l'association qui lutte contre la leucodystrophie. Une belle initiative solidaire et citoyenne ! Trois parcours autour de l'école et traversant le centre du village ont été proposés pour l'ensemble des élèves. Les enfants ont apprécié de courir dans Navès à l'occasion de cette course. Cette animation, débutée il y a six ans, plaît énormément et sera donc reconduite l'an prochain. Nous tenons à remercier les personnes qui viennent aider en balisant et sécurisant le parcours.

Un projet sur la formation du citoyen a débuté cette année. Durant leur scolarité à Navès, les enfants vont chaque année construire, pas à pas, leur parcours citoyen. Les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain ! Un premier temps sur le devoir de mémoire a été réalisé avec comme conclusion la participation à la cérémonie du 11 novembre. Les élèves sont fiers d'être acteurs durant cet événement : dépôts des gerbes, interprétation de la Marseillaise. La prochaine étape sera autour de la thématique « ap-

prendre à porter secours ».

Enfin, toute l'école participe à la Grande Lessive, projet en arts plastiques. Un thème est proposé à l'échelle internationale. Il y aura deux productions dans l'année. Pour la première, réalisée le 14 octobre, c'était sur le thème « Tous des oiseaux ». La prochaine aura lieu au mois de mars.

Les élèves de la classe de maternelle iront voir cette année deux spectacles par le biais de la FOL. Aussi, un thème majeur de l'année sera « l'œuf ». En lien, des observations, des élevages seront réalisés en classe.

Les élèves de CP-CE1-CE2 se déplaceront eux aussi deux fois dans l'année pour assister à des spectacles FOL. La classe des CP-CE1-CE2 participe, comme depuis plusieurs années maintenant, au rallye mathématique. Il s'agit d'un concours entre différentes classes d'un même cycle. Le but est de résoudre différents problèmes lors de trois manches réparties sur l'année scolaire. Les élèves semblent très investis dans ce projet qui leur permet de développer leurs démarches scientifiques. La pre-



Tous les élèves ont participé au cross de l'école au profit de l'opération E.L.A., «Mets tes baskets et bats la maladie».

mière manche a eu lieu le 23 novembre.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont inscrits à l'opération « École et Cinéma ». Ils verront durant l'année trois films. Le lundi 11 octobre a eu lieu la dictée E.L.A, avec comme invités Florent Vanverbergh et Antoine Bouzerand, joueurs du Castres Olympique. En lien avec Thomas Pesquet à bord de l'ISS, les élèves ont mené des expériences sur le BLOB (organisme vivant unicellulaire qui n'est ni animal, ni végétal, ni champignon). Moment très intéressant où les élèves se sont transformés en apprenti scientifique. Enfin, la classe est également inscrite au rallye mathématiques (présenté ci-dessus).

Pour toutes informations pratiques qui concernent l'école, vous les retrouverez sur le site internet du village (<http://www.ville-naves.fr/>). Pour les nou-



Le projet artistique la Grande Lessive sur le thème «Tous des Oiseaux».

velles familles sur la commune ayant des enfants qui vont rentrer à l'école ou qui y sont déjà, je vous invite à vous rapprocher de la mairie en début d'année pour les inscriptions.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes qui s'investissent à nos côtés pour les élèves, pour les aider à grandir et à s'épanouir dans

l'école. Nous profitons de cet article pour remercier le maire, Pierre Calmels qui aide et met en avant l'école de son village. Nous remercions également les employées municipales Rosy et Myriam pour leur implication, leur bonne volonté, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles durant le hors-temps scolaire. Nous remercions aussi Aymeric et Joël qui entretiennent l'école et ses structures de jeux.

Enfin, nous remercions les parents d'élèves qui sont impliqués dans la vie de l'école. Nous espérons vous retrouver bientôt durant les manifestations, comme le loto et le spectacle de Noël, qui sont chères aux enfants.

En vous souhaitant une bonne année à tous en ce début 2022.

Jean-Baptiste GUEGUEN,  
Le directeur de l'école

## Extraits de la correspondance du maire de Navès des années 1880

# « J'ai l'honneur de vous adresser... »

Un cahier relié pleine toile noire de 20 sur 30 cm dont la tranche bien abîmée a presque disparu. Une étiquette blanche collée sur la première de couverture stipule dans une écriture bien appliquée avec ses pleins et déliés « copies de lettres du 1<sup>er</sup> octobre 1882 au 7 décembre 1903 ». Elle précise « n'est pas fini reste 8 feuillets » pour un ensemble de pages numérotées jusqu'à 280. Ce cahier est l'un des deux registres qui conserve de manière plus ou moins résumée les lettres envoyées par le maire de Navès durant cette période-là. Toutefois on ne sait pas s'il est exhaustif. Pour autant il permet de relever bon nombre de faits qui au-delà de l'anecdote sont révélateurs d'une époque en pleine mutation, riche en réformes (institutionnelles, scolaires, syndicales).

### De Castres à Vaudricourt

Ce petit recueil fourmille d'informations et le choix s'est porté sur les années 1882-1893. Durant ces années, le maire de Navès est Isidore d'Ax (1841-1905). Il le reste jusqu'en 1896. Né le 10 novembre 1841 à Perpignan, c'est un propriétaire vivant avec sa mère, rue Tuboeuf à Castres qui épouse, le 2 juillet 1872, Marie Amélie Frédérick fille d'un ancien vice consul de Suède et de Norvège. Louis de Bonne, son oncle par alliance, démembre une parcelle en lisière de sa propriété de Lostanges où les d'Ax font construire leur résidence dans les années 1875, le manoir de Vaudricourt.

### Un maire un peu perdu

L'écrasante majorité des lettres est envoyée au sous-préfet qui réside à Castres, c'est l'autorité de tutelle qui encadre la moindre décision de l'élu. Les réponses à des demandes d'enquêtes sont nombreuses, elles vont du recensement des aveugles au questionnaire sur les établissements industriels. Parfois, monsieur le Maire est un peu perdu et le 29 novembre 1882 il le fait savoir au sous-préfet sans que l'on sache si c'est réalité ou mauvaise foi (cacherait-il son retard ?). « Par



Le château de Vaudricourt.

voire lettre du 27 novembre courant (1882) vous recommandez de ne pas perdre de vue que le recensement des animaux doit être fait le 30 de ce mois. Je n'ai reçu à ce sujet ni cadres ni instructions et j'ignore quels sont les animaux qui doivent être recensés. En conséquence je vous prie de me renseigner le plus tôt possible afin que je puisse m'occuper de ce travail. »

### Des outils statistiques

Ces questionnaires sont liés au développement de la statistique (agricole sur les cultures, l'élevage des vers à soie, ou industrielle). Elles ont une visée informative mais aussi fiscale (inventaire des voitures et chevaux soumis à contribution) voire stratégique avec l'inventaire des ressources communales pour un éventuel logement des troupes lors de manœuvres militaires.

Un exemple parmi d'autres est cette lettre du 18 janvier 1883 adressée à monsieur le contrôleur des contributions directes à Castres. « J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous les déclarations faites par les propriétaires concernant l'impôt sur les voitures, chevaux mules et mulets afin que vous puissiez rectifier le rôle pour l'année 1883.

Suit un inventaire de chevaux de voiture ou de trait, de voiture à 2 ou 4 roues de Messieurs d'Ax Isidore au château de Vaudricourt, de Juge à Montespieu, de Lacger à Navès et Chippoulet Emile à Malzac.

Les autres propriétaires se trou-

vant dans les mêmes conditions que l'année dernière n'ont pas fait de nouvelles déclarations. »

### La vie quotidienne des femmes

C'est au détour de ces enquêtes que la vie quotidienne pointe son nez comme dans l'échange suivant qui concerne le travail des femmes de Navès. Les informations ne sont pas forcément à prendre au pied de la lettre !! « Le travail des femmes adultes s'effectue dans ma commune de la manière suivante. La majeure partie est occupée aux soins du ménage, une autre partie aux travaux des champs. La durée du travail pour ces dernières est d'environ 8h par jour.

Pour ce qui concerne le travail des manufactures, 10 femmes seulement de ma commune y sont employées. Leur salaire varie entre 1fr 25 et 1fr 50. Elles travaillent de 6h du matin à 6h du soir ayant 2h de repos. 4 d'entre elles ont une distance de 3km à parcourir et les 6 autres sont logées à l'usine. Aucune de ces femmes ne paie de loyer. »

### 5 tables pour 47 élèves

Les affaires scolaires occupent aussi une place importante. Ces lettres sont contemporaines des grandes réformes de Jules Ferry instaurant la gratuité (juin 1881) et la rendant obligatoire et laïque (mars 1882). Le nombre d'enfants fréquentant l'école a dû sans doute augmenter.

Le 21 juin 1883 le maire demande un secours et un complément de subvention (il mentionne des courriers du 16 novembre 1882, du 11 et 17 février 1883 restés sans réponse, ainsi qu'une rencontre avec promesse du mois de mars 1883). Il insiste sur « l'urgente utilité qu'il y a de compléter et de réparer le mobilier de l'école. Le personnel scolaire est fort nombreux : 47 élèves fréquentent journallement l'école et pour les recevoir il n'y a que 5 tables ayant chacune 3 mètres de longueur et pouvant contenir au maximum 6 élèves soit un total de 30. » Dans une lettre précédente (février 1883) il évoquait déjà qu'un certain nombre d'enfants ne peuvent s'asseoir et encore moins écrire et étaient jusque-là dépourvu de moyen

de chauffage.

### L'utilité des cours adultes

Toutefois, le caractère obligatoire connaît quelques dérogations car dans une lettre du 5 février 1884 sur les statistiques des établissements industriels en l'occurrence l'usine dirigée par Mr Pierre Bastian, le maire évoque les « 9 enfants des deux sexes qui y travaillent et que la durée de leur travail n'est que de 6 heures par jour et qu'ils sont tous munis d'un livret ».

L'instruction des adultes intéresse aussi cette municipalité. Le dispositif existe depuis des décennies ; Victor Duruy avait relancé ces cours en 1863. Le 8 mai 1885, le maire expose au sous-préfet « l'urgente utilité de créer au chef-lieu de la commune un cours d'adultes » et pour cela il demande l'autorisation d'inscrire une somme de 100 francs au budget primitif de 1886 pour rémunérer l'instituteur. Bien sûr, « il ne peut être reçu dans ces classes d'élèves des deux sexes ».

### Combattre l'abstention, déjà...

La loi du 28 mars 1882 rétablit la règle générale de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal.

« La démocratie des campagnes » chère à Jules Ferry rôde son fonctionnement. En témoigne le courrier adressé au Préfet le 24 août 1893. « Afin d'éviter trop d'abstentions au scrutin de ballottage, je vous serai reconnaissant de m'autoriser à ouvrir le bureau à sept heures du matin. Notre commune ne renfermant qu'une population très éparse, les habitants pour se reposer des fatigues de la semaine viennent à la première messe dont la sortie a lieu à l'heure ci-dessus indiquée et rentrent ensuite chez eux. Comme les électeurs ne peuvent rester pendant une heure devant la porte de la mairie, plusieurs s'en vont et ne reviennent pas. En conséquence, je vous prie Monsieur le Préfet de prendre un arrêté m'autorisant à ouvrir le scrutin à 7 heures du matin et le fermer au plus tard à 5 heures du soir. »

Affaires à suivre...

Alain Pauthe

## Velouté de potimaron et patate douce

### Ingrédients (4 pers.)

1 potimarron 700g	1 c. à café de curry en poudre
Patates douces 200g	1c. à soupe d'huile d'olive
1 petite pomme de terre	Sel, poivre du moulin
500 ml de bouillon de légumes	1 c. à soupe de noisettes grillées hachées grossièrement
10 cl de crème fraîche	

1. Coupez le potimarron, enlevez les pépins et les fibres du centre. Coupez-le en gros cubes.
2. Pelez et coupez en cubes les patates douces et la pomme de terre.
3. Faites chauffer l'huile dans une cocotte et ajoutez les légumes. Faites-les revenir quelques minutes puis saupoudrez de curry.
4. Versez le bouillon à hauteur et faites chauffer 25 min.
5. Mixez les légumes avec un mixer plongeant (ou dans un blender) pour obtenir un velouté.
6. Avant de servir parsemez de noisettes grillées.



## Galette des rois à la frangipane

### Ingrédients (6 pers.)

2 pâtes feuilletées	80 g de beurre ramolli
2 œufs moyens	1 c. à soupe de farine
120 g de poudre d'amande	1c. à soupe de rhum
100 g de sucre	1 fève



1. Préparez la crème d'amande : battez 1 œuf entier et un blanc d'œuf avec la poudre d'amande, le beurre mou et le sucre (le jaune en plus servira à dorer la galette). Ajoutez la farine et le rhum.
2. Déroulez la pâte feuilletée sur une plaque, étalez la crème d'amande en laissant un bord tout autour. Déposez 1 fève. Badigeonnez le bord avec un peu d'eau froide.
3. Couvrez la galette avec la deuxième pâte. Soudez les bords en appuyant du bout des doigts, au plus près de la garniture.
4. Mélangez le jaune d'œuf réservé avec une cuillerée à soupe d'eau. Badigeonnez-en le dessus de la galette à l'aide d'un pinceau. Avec la lame d'un couteau dessinez des croisillons. Piquez légèrement la pâte pour éviter qu'elle ne gonfle.
5. Enfouez environ 25 min dans le four préchauffé à 200 °C. Servez la galette des rois à la frangipane tiède ou froide.

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux

Bonne année 2022





*Massages de bien être à domicile*

*Adaptés à vos besoins du jour*

*Tel : 06 31 25 19 38*

*464 rue las goutos 81710 Navès*

*Mail : [stemps@outlook.fr](mailto:stemps@outlook.fr)*

*Site : <https://stemps.wixsite.com/stemps>*

Sur votre Commune de Navès

AXA propose aux habitants de la commune de NAVÈS, d'étudier des solutions négociées en complémentaire santé.

Des garanties à la carte, à tarif préférentiel, **notamment pour les retraités, les indépendants / TNS et exploitants agricoles**

**Jusqu'à - 25% de réduction \***

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à votre Agent AXA de Proximité :

(\*) jusqu'au 26/09/2022

**Nelly PEREZ-GALANT**  
**06 18 47 51 12**

mail : [nelly.perezgalant.am@axa.fr](mailto:nelly.perezgalant.am@axa.fr)

**Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien...**



- **Dépôt de pain**
- **Charcuterie**
- **Traiteur**
- **Fruits et légumes**
- **Boissons fraîches**
- **Française des Jeux**
- **Tabac / Presse**



### **Nos horaires**

Du lundi au vendredi  
**6h30 - 13h et 15h30 - 19h30**

Le samedi  
**7h30 - 13h et 15h30 - 19h30**

Le dimanche et jours fériés  
**7h30 - 12h30**

**Annie & Alain - 11 impasse de l'Autan - 81 710 NAVÈS**

**05 63 74 85 28**